

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum.

Vol. XIV, No 1.

Montréal, Janvier 1918.

50 cts par an.



L'HONORABLE HORMISDAS LAPORTE

Membre du Conseil Privé

Président de la Commission des achats de guerre du Canada,

Ancien Président général de l'Alliance Nationale,
et membre de son Exécutif actuel.

1918

Le Président et les
Membres de l'Exécutif
de l'Alliance Nationale
offrent à tous les socié-
taires, leurs meilleurs
vœux de bonheur et de
prospérité à l'occasion du
Nouvel An.

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DE L'EXÉCUTIF.

Félicitations à l'honorable Hormisdas
Laporte.

"Proposé par M. L.-A. Lavallée,
"appuyé par M. Alfred St-Cyr,

"Qu'il soit résolu:

"Que les membres de l'Exécutif de
"l'Alliance Nationale ont appris avec
"beaucoup de plaisir la nomination
"de M. Hormisdas Laporte, ancien
"Président général et membre de
"l'Exécutif, comme membre du Con-
"seil privé et comme Président de la
"Commission des achats de guerre
"du Canada.

"Qu'à cette occasion, l'Exécutif
"offre à M. Hormisdas Laporte ses
"sincères félicitations pour l'honneur
"et la confiance dont il vient d'être
"l'objet, honneur qui rejaillit sur sa
"race et sur les membres de l'Alliance
"Nationale, en particulier, dont il a
"été l'un des fondateurs et le pre-
"mier Président général.

"Adopté unanimement."

Certifié vraie copie du Livre des
Minutes de l'Exécutif de l'Alliance
Nationale, assemblée spéciale du 13
novembre 1917.

Le Secrétaire général de
l'Alliance Nationale,
G. MONET.

L'humble ressemble aux vases d'argile que
portaient les soldats de Gédéon. Il faut que la
mort le brise pour qu'on puisse voir, en tout
son éclat, la lumière de ses vertus.

P. MONSABRE.



M. J. THOMAS BOIS, Avocat
de Manchester, N. H.

Représentant du Président général de
l'Alliance Nationale, pour l'état
du New-Hampshire E. U.

M. J.-Thomas Bois, avocat de Manchester, est l'un de nos jeunes compatriotes qui fera sans doute sa marque dans la Nouvelle Angleterre.

M. Bois est né à Salem, Mass., en 1889; son père M. Pierre Bois était natif de Ste-Anne de la Pociatière, Co. Kamouraska, Québec, et sa mère Délima Jacob, de Québec.

Il fit ses études élémentaires à l'Ecole St-Joseph de Salem, et son cours classique au collège de Nicolet; après avoir été reçu bachelier-ès-arts, en 1909, il étudia le droit à l'Université de Boston; admis au barreau en 1916, il pratiqua à Manchester, depuis lors.

Il y a quelques années, il épousa Miss Hattie Worthell, de St-David, Yamaska.

Bien que jeune encore dans la pratique du droit, il jouit de l'estime général de ses compatriotes et de ses confrères du barreau américain.

M. Bois a un avenir brillant et il fera sans doute honneur à l'élément franco-américain.

Le Président général a certainement été heureux dans le choix de son Représentant officiel pour l'état du New-Hampshire.

ACCUSE DE RECEPTION.

Laconia, N. H., 7 décembre 1917.

M. Charles Duquette,

1er Vice-président et Inspecteur en chef,

Montréal, P. Q.

Cher monsieur,

Votre chèque de mille et quelques piastres m'est arrivé ce matin, en parfait règlement du certificat et des bénéfices de maladie de feu mon fils Wilfrid Fournier, qui était le titulaire. Votre société s'est acquittée de ses réclamations si promptement que, ma foi, je suis forcé d'en parler hautement, et si je puis faire quelque chose pour faire ressortir la grande valeur de l'Alliance Nationale, soyez persuadé que rien chez moi, ne sera épargné, ni négligé.

Veillez agréer mes remerciements.

ALPHONSE FOURNIER.

CONCOURS ANNUEL

PAR DECISION DE L'EXECUTIF.

Séance du 4 décembre 1917.

PRIX EXTRAORDINAIRES

1.—Aux Recruteurs.

Les membres qui auront proposé et fait admettre 50 membres durant l'année 1918 recevront une gratification de \$100.00 en plus de tous les autres prix auxquels ils pourront avoir droit dans les divers concours qui seront institués par l'Exécutif durant la même période.

Ne seront comptés pour l'adjudication de cette récompense que les nouveaux membres qui auront payé leur droit d'entrée et acquitté au moins quatre contributions mensuelles de la manière et dans les délais fixés par les Statuts.

Les organisateurs et les recruteurs rémunérés par l'Exécutif ne participeront pas à cette récompense.

2.—Aux Trésoriers et aux Percépteurs.

Afin d'encourager les Trésoriers et les Percépteurs à s'efforcer d'empêcher la suspension des membres, l'Exécutif décernera aussi qu'une somme de \$165.00 sera distribuée en prix pour les résultats obtenus sur ce point durant l'année 1918. L'adjudication de ces prix se fera en suivant l'ordre du plus bas pourcentage de membres suspendus durant cette période d'après la moyenne des membres en règle au cours de l'année, et en tenant compte de l'augmentation de l'effectif, dans chacun des groupes ci-après déterminés:

En cas d'égalité absolue, l'adjudication se fera par un tirage au sort.

1er Groupe.—Cercles ayant un effectif de 200 membres et plus le 1er janvier 1918.

1er prix—\$25.00

2e prix— 15.00

3e prix— 10.00

2e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 100 à 199 membres, le 1er janvier 1918.

1er prix—\$20.00

2e prix— 15.00

3e prix— 10.00

3e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 à 99 membres, le 1er janvier 1918:

1er prix—\$15.00

2e prix— 1 0.00

3e prix— 5.00

4e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 25 à 49 membres, le 1er janvier 1918:

1er prix—\$10.00

2e prix— 6.00

3e prix— 4.00

5e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 25 membres ou moins, le 1er janvier 1918:

1er prix— \$5.00

2e prix— 3.00

3e prix— 2.00

6e Groupe.—Bureaux de perception:

1er prix— \$5.00

2e prix— 3.00

3e prix— 2.00

CHS DUQUETTE,

1er Vice-président et Inspecteur en Chef.

CONCOURS SEMESTRIEL

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er Janvier au 30 Juin 1918.

PAR DECISION DE L'EXECUTIF.

Droits d'Entrée:

Article 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

Pour un certificat de \$ 250.—\$1.

Pour un certificat de 500.— 1.

Pour un certificat de 1,000.— 1.

Pour un certificat de 2,000.— 2.

Pour un certificat de 3,000.— 3.

(b) Les droits d'inscription à la caisse des malades sont les suivants:

Inscription simple..... \$0.50

Inscription double..... 1.00

Récompenses offertes par l'Exécutif

Article 2.—1.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$250. et \$500.—\$1.

2.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$1,000.—\$2.

3.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$2,000.—\$3.

4.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$3,000.—\$4.

Prix d'Honneur.

5.—En plus des récompenses mentionnées aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 du présent article, les proposeurs auront droit:

(a) Pour 5 membres, à un loquet scapulaire en or pour dames, ou à une chaîne de montre en or pour hommes.

(b) Pour 10 membres, à une montre en argent.

(c) Pour 15 membres, à une montre en or.

Prix Supplémentaires

6.—Dans la première semaine de chaque mois, de février à juillet 1918, une somme de \$25.00 sera tirée au sort entre les proposeurs des aspirants définitivement admis dans le mois précédent. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

7.—Les membres qui auront présenté et fait admettre au moins un membre, chaque mois, durant ce concours, participeront à un tirage additionnel de \$50.00.—Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

8.—Le gagnant, dans les tirages mentionnés aux paragraphes 6 et 7 de l'article 2, sera le proposeur du membre dont le numéro d'examen correspondra à celui qui sera tiré de l'urne.

Article 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er septembre 1918.— Cette condition ne sera pas exigée pour les tirages mentionnés aux 6e et 7e paragraphes de l'article 2.

Article 4.—Les organisateurs et recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

CHS DUQUETTE,

1er Vice-Président et Inspecteur en chef.



Photo Eug. DUMAS - RUE CENTRE - 115, ST-CHARLES/MONTREAL

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE MADELEINE DE VERCHÈRES No 461.

Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui le groupe des officières de ce beau cercle institué à la Pointe St-Charles le premier mai 1917.

Ce cercle est sans contredit l'un des plus prospères parmi les cercles de dames qui existent dans la Société, et il pourrait être comparé à une ruche d'abeilles pour l'activité de ses membres et le travail effectif qu'elles accomplissent toujours, il va s'en dire, pour le plus grand bénéfice de l'Alliance Nationale.

Encore, dernièrement, comme nous l'avons rapporté dans notre numéro précédent, ces dames ont organisé un euechre-concert qui fut un immense succès tant au point de vue artistique que financier.

La bonne réclame que fait à notre Association ce groupe important de dames zélatrices est incroyable, et nous ne pouvons faire mieux que de le citer comme exemple aux autres paroisses qui n'ont pas encore l'avantage appréciable de posséder un cercle de l'Alliance Nationale composé de membres du sexe féminin.

Comme le disait si bien, récemment, M. l'abbé Lacombe, p.s.s. chapelain d'un autre cercle de dames de Montréal: les avantages de la mutualité bien comprise chez les dames et demoiselles sont immenses; ces dernières tout en profitant de soirées récréatives peuvent, en faisant partie de

l'Alliance Nationale, retirer, tant pour elles-mêmes que pour leur famille, maints avantages, sous forme de bénéfices en maladie, pension de vieillesse, invalidité, prêt sur certificat, certificat acquitté, etc., etc.

Le Cercle Madeleine de Verchères a parfaitement compris et mis en pratique le but de notre belle Société, l'une des plus recommandables parmi nos institutions nationales et, sous l'habile direction de ses vaillantes officières eiddessus mentionnées qui ne comptent pas leur dévouement et leurs démarches, ce cercle sera, avant longtemps, à la tête des cercles de dames de l'Alliance Nationale.

L'ALLIANCE NATIONALE A LACHINE.

Ces jours derniers, dans la grande salle de démonstration du collège de Lachine, avait lieu l'installation des officières de l'Alliance Nationale, cercle Rosa Bonheur, No 463.

A cette occasion, la salle avait été artistiquement décorée et au-delà de mille personnes assistaient à cette fête. La fanfare du collège a obtenu un joli succès.

Sur l'estrade, on remarquait les personnes suivantes: M. F.-C. Laberge, Président général de l'Alliance Nationale, accompagnée de Mme Laberge; M. Chs Duquette, Vice-Président général et Inspecteur en chef, accompagné de Mme Duquette; Madame S.-C. Price, organisatrice de la Société, M. Dalbé Viau, Directeur de l'Alliance Nationale, M. J.-S.-A. Ashby,

Notaire, M.P.P. pour Jacques-Cartier, M. Alphonse Pelletier, avocat, M. Bournet, secrétaire-trésorier de la ville de Lachine, etc.

Les officières qui ont été installées dans leurs fonctions respectives, sont:

- Présidente..... Mme A.-E.-S. Bournet.
- Vice-Prés..... Mme Allyre Roy.
- Sec.-Trésorière. Mlle Albina St-Denis.
- Comm.-ord..... Mme Art. Dicaire.
- Introductrice... Mme A. Roy.
- Substitut..... Mme Edgar Ledue.

Cette soirée avait été organisée par Madame A. Roy, Vice-Présidente du cercle Rosa Bonheur.

Après l'installation des officières, les dames fondatrices, par l'entremise de Mademoiselle Gabrielle Bournet, ont présenté à Madame Price, l'organisatrice de leur cercle, une magnifique gerbe de roses.

Les artistes qui ont pris part à cette démonstration et qui ont fort agréablement intéressé les personnes présentes, sont: Milles Labranche, Lucille Brunet et M. Edmond Brunet.

Des discours ont été prononcés par M.M. F.-C. Laberge, Chs Duquette, J.-S.-A. Ashby, Alph. Pelletier, avocat, M. Bournet.

En somme, cette soirée a été un véritable succès et un évènement social dans la ville de Lachine, pour lequel les organisatrices méritent toutes nos félicitations. Le cercle Rosa Bonheur jouit déjà, à Lachine, d'une grande popularité, et il a sans doute devant lui un avenir brillant.

L'ALLIANCE NATIONALE AU LAC STE-MARIE.

28 octobre 1917.

Dimanche avait lieu dans notre paroisse, une jolie petite fête à l'occasion de l'inauguration d'un bureau de perception de l'Alliance Nationale, à laquelle assistait M. Chs Duquette, vice-président général; M. F.-A. Labelle, N.P., directeur; M. Paquin, organisateur; M. Monty, avocat. Ces Messieurs furent reçus à la gare par M. Legault, et se rendirent à la demeure de ce dernier, où un succulent souper leur fut servi. On se rendit ensuite à la salle Ste. Marie. La salle était magnifiquement décorée aux couleurs nationales. Là eut lieu l'installation suivie d'une jolie séance donnée par des artistes distingués. Voici le programme:

Entrée, Chant, O Canada mon pays mes amours, par Charles Marehand, artiste bien connu et aimé, accompagné par M. Monty, avocat.

Une adresse de bienvenu fut lue par Mlle Alexina Legault, organisatrice.

M. F. A. Labelle remercia au nom de ses collègues, l'organisatrice Mlle Legault. Ses discours fut fort goûté, et ses bonnes paroles rendirent le calme aux pères et mères, qui garderont longtemps le souvenir du passage de cet ami sincère, dans notre paroisse.

M. Chs Duquette, donna ensuite une intéressante conférence sur la mutualité. Il y eut déclamation par M. C. Marehand et M. Desrosiers.

M. Léon Legault nous donna une représentation cinématographique. On se sépara au chant de O Canada.

IL FAUT ETRE GAI.

C'est le meilleur moyen d'être bien portant.

Ecoutez-moi bien vous tous qui persistez à ne jamais rire, à toujours paraître chagrin, qui croyez qu'il est de bon ton d'être triste comme le chevalier de la triste figure. J'ai quelque chose à vous apprendre.

Vous avez lu un article sur le rire dans le "Bulletin" du mois de janvier et dans cet article vous avez appris que le rire, c'est la santé. Eh bien, écoutez je vais vous dire une autre chose. C'est un secret. Je vais vous le dire tout bas, à l'oreille. Ecoutez: Pour rester en bonne santé, il faut rire souvent. Comprenez-vous? Très souvent.

Il faut s'arranger, de façon à vivre gaiement. Les poètes de la dernière école disaient: vivre en gaieté. Il faut toujours être gai.

Et si je vous dis cela, à vous, les grincheux, les renfrognés, aux visages longs d'une auline, ce n'est pas parce que vous le méritez, mais parce que le reste du monde est obligé de vivre avec vous.

Le fait d'être gai n'est pas seulement une méthode de vivre, mais aussi une philosophie.

Ce n'est pas le but de la vie d'être triste. Les luttes, les déboires, qui font partie de la vie ne sont pas tout dans la vie. La seule vie véritable, c'est celle où nous sommes heureux. C'est vers le bonheur que nous devons tendre de toutes nos forces et, pour cela, il faut surmonter nos dépressions morales et nous bâtir un caractère joyeux.

La tristesse, ce n'est pas la vie puis que c'est le contraire de la santé. La tristesse est un poison qui tarit les sources mêmes de notre vie et en trop grande quantité elle tue.

Mais la gaieté donne de la vitalité. La joie est un stimulant. Elle donne un nouvel enthousiasme. Elle restaure la jeunesse. Elle entretient la santé et la vigueur. Notre intelligence s'en ressent aussi bien que notre corps. Et surtout elle est la sauvegarde de notre honnêteté.

Ne savez-vous pas que la gaieté est une nécessité biologique? Et si nous envisageons la chose de ce côté, vous voyez que cela en vaut la peine.

La première chose que l'on constate chez les gens gais, c'est une santé resplendissante.

Le vieux proverbe: "Soyez gais et vous deviendrez gras" est presque aussi vieux que la terre, mais il n'en est pas moins d'une grande sagesse.

Il semble assez drôle de dire que le rire est une chose grave, et si vous croyez que ce ne l'est pas; essayez de rire à la cour devant un juge.

Mais le rire est important dans un autre sens. Pourquoi? Parce qu'il est essentiel à la vie, parce qu'il est important pour quelqu'un d'être gai—plus on rit mieux c'est—afin d'être en bonne santé.

Tout ce qu'on peut dire de quelqu'un qui ne rit jamais, c'est qu'il n'est presque pas un homme, car il est humain de rire. On rit de tout. En effet qui ne rira pas d'un homme qui, lisant son journal sur la rue, ira se frapper le nez sur un poteau de téléphone, ou qui, glissant sur une pelure de banane, ira embrasser amoureuxment le trottoir? Chacun de nous prendra certainement en pitié le pauvre diable qui se sera ainsi fait mal, mais n'empêche qu'on rira du plus profond du cœur.

La vie, dans ce vieux monde tragique, deviendrait, à la vérité, intolérable si l'on n'avait pas de ces échappées qui nous permettent de faire nos nerfs fatigués. La civilisation, en avançant n'a fait qu'alourdir la tension sous laquelle nous vivons. Nous avons besoin de repos. Il en est des bons, il en est des mauvais. Mais le meilleur, et qui est à la portée de tous, c'est le rire, la gaieté. Et c'est justement celui que nous sommes portés à négliger. On a plus besoin aujourd'hui de rieurs que jamais et cependant il y en a moins. Est-ce parce que notre esprit mûrit trop vite? Sommes-nous épuisés? Est-ce par fausse dignité, ou sommes-nous tout simplement stupides?

Dès le moment que vous riez, vous vous reposez. Ce n'est pas seulement un plaisir, c'est un repos pour le cerveau et les nerfs. Souvent pleurer produit le même effet. Lorsqu'une femme est sous le coup d'une grande tension nerveuse, il lui fait du bien de pleurer. Mais si pleurer est un repos par la douleur, rire est un repos par la joie. Et tandis que les pleurs laissent reposés mais encore affaiblis, le rire nous stimule. C'est le plus grand et le plus puissant régénérateur au monde. Passez-vous ça entre les dents.

N'oubliez pas, ainsi que vous avez pu le lire dans le "Bulletin" du mois de janvier, le rire est un bon exercice qui met en branle presque tous les organes, et qu'il fait autant de bien au physique qu'au moral.

Maintenant, beaucoup se disent: "Vraiment, le rire est si bon que ça pour la santé? Je veux bien le croire. Mais comment voulez-vous que j'aille rire aux éclats, au théâtre, en société, dans un salon? c'est impossible, on me prendrait pour un fou."

C'est ça. C'est en plein l'article. Par respect humain vous faites le sacrifice de votre santé. Vous sacrifiez un grand nombre de vos belles années. Enfin par respect humain vous prenez le plus court chemin pour aller méditer, quelques

années trop tôt, entre quatre planches verrouillées, sur les bienfaits du rire.

C'est surtout chez les femmes que l'on rencontre le plus souvent ce préjugé. Elles ne voudraient, pour rien au monde, se permettre de rire aux éclats. Elles ont une expression particulière pour désigner cette bonne action. Une expression de dédain. Elles appellent cela rire "immodérément". Ainsi, au lieu de cultiver le rire, elle cultivent plutôt le sourire—le sourire conventionnel. Eh bien, s'il y a à quelque chose de pitoyable au monde, c'est le sourire conventionnel que l'on voit si souvent venir ternir et décomposer les plus jolies lèvres. Non mesdames, ce n'est pas dans ce sourire que réside la dignité. Et de plus, laissez-moi vous dire que la dignité n'est pas une chose qu'on peut mettre et enlever à volonté, comme un manteau. La dignité, elle fait partie intégrale de notre personne; elle réside dans tous nos gestes, dans toutes nos paroles. Et une personne digne peut rire sans danger, car, tout en riant de bon cœur elle ne pourra pas, elle ne pourra jamais perdre un atôme de sa dignité.

Maintenant que nous avons compris que l'on peut rire sans perdre de sa dignité, et que le rire est bon pour notre santé physique, apprenons comment revenir, si nous l'avons perdu, à cet esprit de gâté si propre à maintenir le bon équilibre de nos facultés.

Il y a plusieurs moyens. Le premier consiste à savoir laisser nos nerfs se relâcher de leur tension habituelle; à ne pas prendre sur soi lorsque l'hilarité s'empare de nous; à nous laisser aller. Apprendre à laisser nos nerfs se détendre est un des meilleurs moyens d'apprendre à les contrôler. Personne ne peut se vanter de pouvoir contrôler ses nerfs si elle ne peut les détendre à volonté.

Si vous ne pouvez, par vous-même, vous incliner à rire, alors, allez au théâtre. Mais n'allez pas au théâtre pour pleurer, ou pour vous exaspérer; allez au théâtre pour voir des pièces comiques. Allez aux vues animées. Et là ne craignez pas de satisfaire votre envie de rire. Apprenez à conter des histoires comiques et contez-les aussitôt que vous en aurez l'occasion.

Mettez-vous devant votre miroir dans votre chambre et là reproduisez mécaniquement tous les aspects qu'on bon gros rire donne à votre figure. Exagérez s'il le faut. Copiez les attitudes des acteurs comiques que vous aurez vus. Quand vous aurez fini la série, recommencez encore et encore.

Quand vous êtes en société, ne sacrifiez pas au préjugé, ne prenez pas sur vous, riez et riez de bon cœur. Peut-être commencera-t-on par rire un peu de vous, mais, soyez en sûr, on finira bien par rire avec vous.

"Le Bulletin des Sports"

ASSURANCE-VIE.

Celui qui aujourd'hui n'a pas de foi dans l'assurance sur la vie, est une des curiosités du siècle. Le rôle de l'agent n'est plus tant pour convaincre les gens de la nécessité de l'assurance, que de démontrer que les formules qu'il offre sont celles qui conviennent le mieux.

C'est un fait également reconnu qu'un grand nombre de gens sont absolument mal renseignés au sujet de l'assurance-vie et que plus longue est l'histoire racontée par l'agent zélé mieux on le croit. La grande erreur commise par la majorité des gens est qu'ils envisagent l'assurance sur la vie comme ils envisagent l'assurance contre le feu, comme une simple affaire d'aujourd'hui.

LA PAIX DANS LE DROIT.

Telle est la formule souveraine que propose Sa Sainteté Benoît XV, lieutenant du Prince de la Paix, dans sa mémorable Lettre aux gouvernants des peuples belligérants, en date du 1er août 1917. Cette proposition, si opportune, d'apaisement et d'entente entre les peuples du monde chrétien, depuis plus de trois ans insurgés les uns contre les autres et s'entr'égorgant sans pitié, elle a été bien diversement appréciée, dans ce monde aux abois, à qui la paix se révèle nécessaire, pourtant et de façon si urgente. Nous n'en voulons pas moins conserver l'intime conviction que cet appel suprême du Père des chrétiens, tout discuté qu'on le voit, parce que, en général, fort mal compris et fausement interprété, sous l'angle des intérêts divergents, et après les deux ou trois tentatives également généreuses, de même source, qui l'ont vainement précédé, produira enfin son effet, selon l'ardent désir du Pape, où paraît bien se refléter la volonté divine.

L'action providentielle semble près d'aboutir. Les peuples affolés vont se rendre aux objurgations de l'inlassable Pacificateur, et mettre fin à la tuerie où ils s'exterminent réciproquement. Les armes vont tomber, avant bien longtemps, on peut se le promettre, des mains lasses de tous ces frères ennemis. Ainsi que nous le disions naguère, domptées sinon vaincues, les nations en armes vont se ressaisir, et se tournant, dans leur détresse, vers le Vicaire de Jésus-Christ, le reconnaître comme arbitre suprême, solliciter humblement de lui la formule qui leur rende, après tant et de si profondes épreuves, qui leur auront enseigné d'inoubliables leçons, la paix durable et ses faveurs...

Quoi qu'on dise à l'encontre, à l'heure présente encore, et nonobstant les apparences contraires, c'est à ce terme de salut que le monde pris de vertige, marche infailliblement. La conclusion ne paraît plus si éloignée que le peuvent croire des observateurs superficiels. Le mouvement est déjà commencé; prions Dieu qu'il s'accroisse sans tarder.

Or, cette formule par excellence de la Paix réparatrice et permanente, la voix qui traduit à l'humanité les oracles de Dieu l'a donnée d'avance aux intéressés, en une expression lapidaire. Elle est simple, limpide, concluante. Dès que les peuples auront arrêté leur résolution d'y conformer leurs actes, ils sont assurés de voir réaliser le souhait qu'ils forment avec ardeur, haletants sous le fardeau qui les écrase.

"Le point fondamental, a proclamé le Pape, doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit, d'où résulte un juste accord de tous..."

En d'autres termes, que la "force du droit", l'expression sensible de la volonté du Ciel dans la gouverne des hommes, vienne à remplacer le prétendu "droit de la force", instauré dans nos sociétés malades, depuis les grandes révoltes de l'orgueil et des passions contre l'économie du plan divin: sur le champ, le monde, égaré par cinq siècles d'aberration dans son sens propre, rentre dans l'ordre providentiel et, du même coup, il entre dans la paix des jours heureux.

Une pareille formule, sincèrement appliquée et développée, avec générosité, jusqu'en ses ultimes conséquences, ne fera point fleurer la paix seulement que sur les champs ensanglantés de l'Europe. Elle la ramènera, d'égalé façon, en d'autres milieux qui nous touchent de plus près encore, pour lesquels les mêmes abus du soi-disant droit de la force ont pareillement fondé un état

d'hostilités sourdes, ou même ouvertes, de malaise aigu, qui menace des pires catastrophes.

Dans notre cher pays canadien, si éprouvé aussi, pendant le temps ou à l'occasion de l'horrible guerre, nous aurons le bonheur de saluer l'aurore d'une ère meilleure et plus rassurante, après des "coups de force" inquiétants comme ceux dont nous fut infligé le pénible spectacle, en ces derniers mois terribles, sur divers points de notre territoire: au siège de nos Chambres fédérales, de la part d'une couple de Législatures provinciales canadiennes, dans tel coin reculé du Canada catholique, et en quelques autres circonstances encore.

Partout, si l'on veut entendre la voix apaisante du Saint-Père et suivre ses paternels avis, la paix et la fraternité auront bientôt fait de renaitre et de s'établir à demeure, sur la ruine des abus de la force et des excès des passions mauvaises, déchaînées par la superbe des hommes oublieux des préceptes divins.

Conjurons donc, avec piété et persévérance, le Sacré Cœur de Jésus, en la miséricorde duquel le Canada se plonge, aujourd'hui, avec un entraînement réconfortant, de donner bientôt ce triomphe à son Vicaire sur la terre; à l'univers entier et à notre pays en particulier cet immense bienfait: la paix et l'harmonie fraternelle enfin solidement établies, dans le règne de l'amour, selon le premier et le plus grand précepte du Maître:—
"Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de toute votre âme, de tout votre cœur, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même!
Sept. 1917.

"Le Croisé".

LA DESINFECTION EN COURS DE MALADIE.

L'article suivant est emprunté au Rapport du Conseil Supérieur d'Hygiène pour 1914-1915.

L'importance des désinfections au cours de la maladie, qui n'a jamais échappé aux hygiénistes, reçoit d'eux une plus grande part d'attention encore depuis quelques années; car, si cette désinfection de tout ce qu'a pu souiller le malade contagieux est faite sur place et immédiatement la souillure survenue, comme mesure de protection, elle prime la désinfection terminale, dont un trop grand nombre de Bureaux municipaux d'Hygiène se contentent exclusivement.

Dans certaines parties de la France, cette désinfection en cours de maladie est surveillée par l'équipe municipale de désinfection. Aussitôt qu'une maladie contagieuse est déclarée à l'autorité sanitaire, ses agents désinfecteurs se rendent à la maison, désinfectent tout ce que le malade a pu souiller avant qu'il ait été rélogé dans la chambre d'isolement, donnent les instructions détaillées à l'infirmière pour la désinfection préalable de tout ce qui devra être sorti dorénavant de la chambre du malade (remettant à l'infirmière les substances désinfectantes dont elle aura besoin pour ce faire) et puis revisitent tous les jours la maison pour s'assurer si les désinfections ont été bien faites, pour y suppléer au besoin et enlever de la maison, pour désinfection, ce que l'infirmière ne pouvait pas désinfecter commodément dans la chambre du malade. Ces visites quotidiennes des agents désinfecteurs sont maintenues jusqu'à ce que le malade ait cessé d'être contagieux et qu'il puisse être procédé à la désinfection terminale, qui est faite minutieusement par les agents.

Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui prétendent que la "désinfection terminale" n'a point d'importance, les virus émanés du malade contagieux ne résistent pas longtemps de leur habitat, exposés qu'ils sont aux agents destructeurs naturels: "dessiccation et lumière."

Combien faut-il de temps à ces agents naturels pour détruire les virus, personne ne l'a encore établi et, par conséquent, tant que l'on aura, dans l'espèce, rien de plus précis que la formule "peu de temps", il sera toujours beaucoup plus sur de fixer la date de la destruction du virus par une désinfection terminale, opérée minutieusement après la guérison complète du malade.

Nous admettons bien que le "porteur de bacilles" est le principal facteur dans la propagation des maladies contagieuses. Mais tout en devant nous efforcer de dépister ces porteurs de bacilles, nous devons maintenir les autres mesures de défense. Il faut faire à la fois et le dépistage des porteurs de bacilles et la désinfection.

LES RAISONS DU MEDECIN.

Je suis devenu abstinent pour deux motifs:

1o. Un motif d'intérêt personnel: énergie vitale augmentée, jeunesse conservée, puissance de travail plus grande, etc...

2o. Un motif d'intérêt de propagande: il est d'une part banal d'entendre les réflexions sceptiques, gouailleuses qui soulignent les conférences et enseignements de gens qui ne pratiquent pas ce qu'ils enseignent, et d'autre part on sait que la masse est simpliste et remplie de bon sens. Si l'alcool est nuisible, dit la foule, il ne faut pas en boire. Abstenez-vous donc. Si vous ne vous abstenez pas, c'est qu'il n'est pas nuisible.

Elles sont succinctement et superficiellement analysées les raisons qui ont fait de moi un abstinent et, je ne crains pas de le dire, je trouve tellement mon compte dans l'abstinence, que je ne reviendrais pas en arrière.

Pour moi l'alcool et les boissons fermentées sont des médicaments au même titre que la digitale ou la quinine et doivent être employés comme tels, et non à titre alimentaire; et même à titre de médicaments, ils ne sont pas sans danger et ne doivent être employés qu'avec la plus grande réserve.

Dr CHARLES VIDAL,
de Castres, Tarn, France.

ACCUSE DE RECEPTION

M. Alfred St-Cyr, Trésorier-Général,
Alliance Nationale, Montréal.

Cher monsieur,

A la demande de Madame Emery Lacasse, je vous prie d'accepter ses meilleurs remerciements pour le chèque de \$1013.57 en paiement du certificat dont feu son mari était titulaire et de la balance des bénéfices en maladie.

Madame E. Lacasse n'a que des félicitations à vous adresser pour la promptitude avec laquelle notre société paie ses réclamations, car M. Lacasse est décédé le 21 octobre et le 17 novembre vous émettiez votre chèque en paiement.

Bien à vous,

Ls. DESROSIERS,

Pour Madame E. Lacasse.

Le Trésorier.

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. N.-D. de Hull No 64.—A la famille de M. Hornisdas Pitre, à l'occasion du décès de ce dernier.

Cl. St-Barthelemy No 72.—A. M. Joseph Lafontaine, à l'occasion du décès de son père.

Cl. St-Edouard No 126.—A M. Joseph Reed, à l'occasion du décès de sa femme; à M. Arthur Fauteux, à l'occasion du décès de son beau-frère.

Cl. Bruchési No 135.—A Mlle Alice Gagné, à l'occasion du décès de son père, M. Omer Gagné.

Cl. St-Jean-Baptiste No 149.—A M. Raoul Vennat, à l'occasion du décès de son fils.

Cl. Lavallée No 343.—A M. l'abbé W. Lesard, à l'occasion de la mort de son père.

Cl. Diane de Valois No 420.—A Mme J.-B. Loisselle, à l'occasion du décès de son frère; à Mme A. Sergerie, à l'occasion de la mort de sa sœur.

Cl. Lésperance No 466.—A la famille de M. Wilfrid Fournier, à l'occasion du décès de ce dernier.

B.P. Franchère No 374.—A M. Joseph Roy, à l'occasion de la mort de son fils.

ALLONS, COURAGE.

Allons, courage! Le monde vous regarde, ayez l'air agréable. Nécessairement vous avez vos misères, des misères que vous ne pouvez pas raconter à un homme de police. Une foule de choses vous ennuient, c'est certain. Les affaires peut-être ou des troubles dans le ménage. Vous trouvez que la vie est un chemin accidenté où vous tombez à chaque instant. Cependant, allons, courage!

Vous n'avez pas le droit de vous promener avec une figure triste et consternée quand vos camarades ont les mêmes troubles. Ne soyez pas renfrogné, triste, prenez le train et allez à la campagne ou dans les ruelles désertes.

Allons, courage! Votre mal est purement imaginaire. Supposons: vous seriez à la veille de la banqueroute et que vous n'auriez aucune lueur d'espoir, vous rentreriez en vous-même scrutant l'avenir et les moyens d'y remédier.

Allons, courage! Vous faites une hypothèse de vos ennuis et vous vous faites souffrir. Vous empruntez l'ennui dont vous payez un gros intérêt.

Allons, courage! Hommes qui vivez, regardez sur la rue des foules de personnes qui sont plus mal que vous. Souriez, malgré vos larmes qui sécheront et allons, courage!

L'orgueil et la fierté sont deux sentiments antipathiques. L'un est agressif et l'autre presque toujours le fait d'un homme calme et conscient de lui-même.

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER
AU 31 OCTOBRE 1917

Caisse d'Assurance-Vie Recettes.

Contributions, 7,576.22	Intérêts, \$2,168.00	\$ 37,930.22
Balance au 30 septembre 1917		2,507,970.45
		\$ 2,545,900.67

Débourssés.

Bénéficiaires de membres décédés	\$ 8,000.00
Invalides, \$500.00. Pension vieillards, \$4,950.00	5,450.00
Remboursement cont., \$50.41 Divers, \$21.35	71.76
Balance au 31 octobre 1917	\$ 13,521.76
	\$ 2,532,378.91

Caisse des Malades. Recettes.

Contributions, \$8,891.41	Intérêts, etc., \$433.20	\$ 9,324.61
Balance au 30 septembre 1917		460,878.34
		\$ 470,202.95

Débourssés.

Indemnités, \$6,407.01	\$ 6,407.01
Remboursement cont., \$10.40. Divers, \$5.38	15.78
Balance au 31 octobre 1917	\$ 6,422.79
	\$ 470,202.95

Caisse d'Epargne des Cercles. Recettes.

Dépôt, \$	Intérêts, \$14.00	\$ 14.00
Balance au 30 septembre 1917		12,170.51
		\$ 12,184.51

Débourssés

Capital, \$	Intérêts, \$	\$ 12,184.51
Balance au 31 octobre 1917		\$ 12,184.51

Caisse Générale.

Recettes.

Caisses d'assurance-vie et des malades (5%)	\$ 2,350.25
Rétribution, \$2,431.10. Drt. & Hon., \$263.57	2,694.60
Revue, \$	151.35
Intérêts, \$1.94. Dépôts Re prêts, \$27.30	29.24
Assurance Officiers, \$1.50	1.50
Fonds de Secours, \$1.32. Frais audition, \$4.00.	5.32
Divers, \$1,768.20	4,763.13
Balance au 30 septembre 1917	\$ 9,995.39
	\$ 2,920.01

Débourssés.

Salaires Officiers, \$1,749.98. Employés, \$2,168.24	\$ 3,920.12
C. Mdlr & Act. \$	71.70
Licences, \$	391.21
Loyer, \$	2,330.37
etc., \$286.44	414.45
Fournitures, \$235.34. Organisation, \$1,846.95	118.20
Revue, \$188.08	485.57
Ass. Cons. gén. \$	126.00
Frais légaux, \$	773.05
Mobilier, \$116.50	
Immeuble, \$106.70. Eclairage, \$	
Inspection, \$199.57. Hon. examens, \$286.00	
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. \$122.00. Remboursement, \$4.00	
Balance au 31 octobre 1917	\$ 8,630.67
	\$ 4,284.73

Dépenses diverses bureau, \$55.52. Divers, \$717.53.

Résumé.

Caisse d'assurance-vie	\$ 2,532,378.91
Caisse des Malades	463,780.16
Caisse Générale	4,284.73
Caisse d'Epargne	12,184.51
Surplus de remise	803.17
	\$ 3,013,431.48

Placement des Fonds.

Prêts sur certificats	95,641.49
Fabriques	123,232.71
Municipalités Scolaires	56,425.71
Municipalités	203,327.51
Prêts hypothécaires	2,304,854.51
Dépôt Gouvernement N.B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale.	
Epargne, Canadian Bank of Commerce	8,054.22
Immeuble	66,211.23
Emprunt de guerre	145,654.09
	\$ 3,013,431.48

Attesté à Montréal, 31 octobre 1917.
Certifié correct.

ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.

O. BOURDON, J.A. MIGNAULT, Vérificateurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	Cont. payés	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2416	Nelson Duhaime	19	Salaberry No 34	1-4-15	\$500	\$15.00	3-5-17	20	A la guerre.	J.-L.-A. Gauthier
2417	Albert Gagné	29	St-Luc No 90	11-1-97	500	112.15	18-7-17	60	Choc opératoire	A.-G.-H. Bétique
2418	Alfred Dubois	21	Deschailons No 238	28-10-07	500	59.00	15-8-17	21	A la guerre.	J.-E. Beaudet
2419	Arcade Lemieux	54	Membre détaché	6-6-17	756		16-8-17	62	Urémie	P.-V. Faucher
2420	W.-A. Potvin	33	Lachenaye No 166	20-9-09	1000	139.20	3-9-17	41	Néphrite	R. Picard
2421	Mlle Marie Touzin	29	Marguerite Bourgeois No 407	5-9-16	500	7.80	10-9-17	31	Tuberculose pulm.	T. Latarte
2422	Robert Rocher	21	Champlain No 108	28-4-95	1000	200.79	21-9-17	67	Accr. J.	A.-A. Biron
2423	Magloire Lapointe	31	St-Pierre No 8	30-7-95	1000	251.53	23-9-17	54	Cancer du rectum	J. Jeannotte
2424	Mme Delphis Rousseau	38	Membre détaché	5-7-17	500		25-9-17	26	Néphrite	Léon Côté
2425	Philippe Benoit	29	Moreau No 325	9-6-03	1000	156.60	29-9-17	44	Cachexie	G. Leroux
2426	Joseph Dubord	40	Membre détaché	5-9-17	500		29-9-17	40	Urémie	P.-H. Bédard
2427	Jean Paradis	44	Laval No 21	31-5-94	1000	448.97	2-10-17	68	Angine de poitrine	P.-V. Faucher
2428	Téléphone Paquet	37	N.-D. des Victoires No 94	30-9-17	500		8-10-17	37	Tuberculose pulm.	Léon Côté
2429	Francis Turcot	46	St-Joseph No 1	25-11-96	1000	473.36	10-10-17	67	Gastrite aigue	G.-E. Larin
2430	Arcade Bédard	16	Lourdes No 184	19-12-10	500	45.10	19-10-17	23	Tuberculose pulm.	P.-H. Bédard
2431	Gust. Ste-Marie	30	St-Henri No 12	25-7-93	1000	266.88	21-10-17	54	Néphrite chron.	S. Lachapelle
2432	Emery Lacasse	41	St-Auguste No 117	2-5-05	1000	208.70	21-10-17	63	Bright	O.-H. Letourneau
2433	J. Langlois dit Lachapelle	45	St-Eusèbe No 114	20-4-97	1000	432.72	26-10-17	65	Artério-sclérose	J.-A. Ranger
2434	Thomas Groleau	58	St-Alphonse No 186	21-9-17	500	2.40	26-10-17	57	Pneumonie	Léon Côté
2435	Zéphirin Gascon	47	Charlemagne No 79	30-7-01	1000	408.72	27-10-17	64	Pneumonie	Achille Dahenais
2436	M. Charbonneau	27	Verdun No 160	21-11-10	1000	95.45	27-10-17	34	Tuberculose pulm.	V. Rhéaume
2437	Ischard Dufort	27	St-Paul No 36	18-3-94	1000	240.12	1-11-17	50	Urémie	H. Roy
2438	Albert Olivot	30	Berthier No 70	14-2-95	1000	282.42	11-11-17	53	Cirrhose du foie	L. de Grandpré

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ans)

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

NOM	ADMISSION				Cert. Part.	Cont. Payés.	ANNUITE		
	Cercle	Age	Date	Age			Montant payé	Echéance.	
Paul Denis	St-Michel No 43	46	2-7-94	\$1000	\$523.60	70	\$100	25-11-17	
Elz. Boulanger	Montmagny No 105	48	4-10-96	1000	558.40	70	700	17-10-17	
Hector Poisson	Princeville No 32	48	29-12-95	1000	578.40	70	100	17-11-17	
F. X. Laplante	Salaberry No 34	47	30-6-94	500	269.70	70	50	16-9-17	
J. Monette	Salaberry No 34	54	8-3-94	1000	620.40	78	100	26-11-17	
Adrien Geoffroy	Larocque No 25	54	23-2-94	1000	633.60	78	100	29-11-17	
J. A. Chevrier	Rigaud No 46	52	17-7-94	1000	590.72	76	50	9-11-17	
P. E. Quintal	Bourget No 79	54	12-12-95	500	313.50	76	100	17-11-17	
Honoré Demers	Laval No 21	49	29-10-93	1000	53.20	74	100	11-11-17	
A. S. Delisle	Mont-Royal No 2	52	8-11-94	3000	1738.08	76	300	10-11-17	
Alp. Gauvin	Leclerc No 158	55	2-5-01	1000	597.20	72	100	16-11-17	
J. C. Maranda	Lectre No 158	55	2-5-01	500	295.45	72	50	27-11-17	
J.-O. Ricard	Sacré-Cœur No 6	47	14-11-94	2000	1033.64	71	200	24-11-17	
Ad. Groulx	St-Pierre No 8	47	27-3-94	1000	532.38	71	100	22-11-17	
L. A. Gariépy	St-Louis No 44	47	5-7-94	3000	1701.40	71	300	2-11-17	

CONDOLEANCES.

Grand'Mère, Qué., 16 décembre 1917.

Messieurs,

A une assemblée régulière du cercle St-Paul de Grand'Mère, No 165, il a été proposé par le confrère Théotime Gravel, secondé par le confrère H. LeBlanc qu'il soit résolu par les officiers et les membres du cercle que c'est avec regret qu'ils ont appris la mort d'un de leurs confrères dans la personne de M. Philius Guilbeault.

Que les officiers et les membres du cercle St-Paul de Grand-Mère No 165 offrent à l'épouse éplorée leurs plus sincères condoléances et que copie de la présente résolution soit envoyée à l'Exécutif pour reproduction dans la prochaine revue mensuelle.

HORMISIDAS LEBLANC,

Archiviste.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, F. X. Ouellette, Prés. 804 St. Colomb; Z. Lefebvre, Md.-E. 491 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailles; Z. Lussier, T., 618 Atwater. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.
No 3—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e et 4e mar., 7h. p. m., salle Vachon.
No 6—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelain; Alfred Héu, Sb. P. G., 731 Champlain; J. O. Pesant, 765, 588 Champlain; J.-G. Mousseau, S.-A., 1393 St-Hubert; W. Dufrain, T., 456 Viesis; J.-A. Lapiere, Md.-E. 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1393 St-Hubert. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 235 Beaudry.
No 9—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Bolduc, S.-A., Isle Biard; Hyacinthe St-Pierre, T. Réun. 2e mar., 7h. p.m., salle Libersan.
No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 20 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 91 Laprairie; N. Béline, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Quintal.
No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, Ls Lemieux, Prés., 47, Church, Verdun; J.-A. Laliberté, S.-A., 1124 St-Antoine; A. Poirier, T., 1055 St-Antoine; J.-O.-A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O.; P. Hone Mout 773. Réun. 2e et 4e juil., 8h. p.m., Notre-Dame O.
No 13—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A., T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
No 15—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibaudeau, S.-A.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau P. M. S. Thibaudeau.
No 22—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon, S.-A.; Ths. Durin, T. Réun. 2e ven., 7h. p.m., salle Darnin.
No 24—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot, J. Joseph Lalonde, S.-A.; W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 2.15h. p. m., bureau de M. E. C.
No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A., T., boîte 135. Réun. 3e juil., 7.30h. p.m., 73 rue King.
No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERRONNE, M. Abbé Jos. Orlans, chapelain, Art. Sanscartier, Prés.; Léon Forget fils, S.-A.; Orlans Martel, T. Réun. 2e et 4e mer.
No 29—Cl. HOCHLAGA, Montréal, J.-T. Surprenant, Prés., 819 Nicolet; W. Desjardins, T., 236 Chamblay, Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Ulrich Am, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., salle publique.
No 37—Cl. CONTRECOEUR, Alb. Charon fils, S.-A.; Martin, T. Réun. 2e lun., chez M. le Président, 7.4h.
No 40—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Lafleur, T. 2e dim. dit après vêpres, 4h. p.m., chez M. J. Lafleur.
No 49—Cl. JACQUES CARTIER, Lachine, J.-S.-A. Ashby, A., 15, 19e Ave; Robinson F. R., 23, 15e Ave. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
No 50—Cl. ST-GUILLEAUME, Jax Salots, S.-A.; L.-A.-D. Guinther, T. Réun. 3e dim. 7h., Salle Publique.

- No 54—Cl. ST-JEAN-CHRYSOSTOME, Co. Châteauau. J.-E. Dérome, S.-A.; Stanislas Crête, T. Réun. 2e lun., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58—Cl. STE-JUSTINE, Eus. Bréard, S.-A.; N. Béard, T. Réun. 2e dim., 3h. p.m., chez M. Jos Villeneuve.
No 64—Cl. N.-D. DE HULL, J.-A. Baril, S.-A., 84 Laflour; Henri Béanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.
No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8 h.
No 67—Cl. L'HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.-A. 53 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Dr Geo. I. Le Comte, Md.-E., 191 1/2 Girouard. Réun. 1er et 3e merc., 71 Mondor.
No 69—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J.-S. Dupré, Prés. Léon Houle, T., 303 Adam. Réun. 2e mar., 8h. p.m., 189 Le-tourneux.
No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P. G.; Wenceslas Plante, Prés.; E. Landry, Md.-E., Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand'messe.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Ecuyer, T. 4e Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e merc. après grand'messe.
No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A. et T. Réun 2e et 4e dim., 7.30h. p.m., salle Lacourstère.
No 100—Cl. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. 2e ven., 7h. p.m. au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.
No 101—Cl. de la BEAUCHE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. 2e dim., à la salle publique, 1.80h. p.m.
No 107—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil, S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, chapelain; Alfred Cimon, Sb. P. G.; 29 St-Augustin; L. H. Noireau, Prés., 245 St-Jean; Ferd. Coûts, V.-P.; 42 Laviguier; Henri Routhier, S.-A., 132 St-Pierre; J.-E. Rousseau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8.30h. p.m., 180 Richelieu.
No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, H. Saulniers, Prés., 502 Beaudry; Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alari, T., 42 Lanadrière; J. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e juil., 8h. p.m., au No 598 Papineau.
No 114—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, J.-T. Pigeon, S.-A., 564 Fullum; J.-G.-A. Filion, T., 1243 Ontario E. Réun. 4e merc., Salle Club Lemieux, coin Iberville et Lafontaine, 8h. p.m.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-Baptiste, T. Réun. 2e mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Sénéchal, S.-A., 95 du Couvent; La Desrochers, T., 2 Ave du Dépôt. Réun. 1er et 3e mar., 8h. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8.15h. p.m.
No 119—Cl. S.-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap., Abbé A.-C. Grenier, vic., Sb. P. G.; J.-P. Jacob, S.-A.; L.-N.-E. Lacourstère, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124—Cl. TRIFLUVIUM, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; J.-L. Lacombe, T., bureau de poste.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Baribeau, Sb. P. G.; J.-M. Ed. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 2e dim., après grand'messe, à la salle Biron.
No 126—Cl. ST-EDWARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis. Tél. St-Louis 3323; 1182 de St-Valier, Tél. St-Louis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Valier, 8h. p.m.
No 127—Cl. OLIER, Montréal, J. L. Reid, Prés.; Elphège Marier, 1111 Rachel E.; C. E. E. Authier, T., 400 Rachel, rue St-André, 8h. p.m., Md.-E., 457 St-Denis. Réun. 3e mer., 1061a.
No 140—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., Bureau du Progrès du Saguenay.
No 141—Cl. ST-FLAVIEN, (Lobnitzville), J. G. Roy, Prés., Eug. LaRue M. D., S.-A., et T. Réun. 2e dim., 1h. p.m. au bureau du Trés.
No 145—Cl. ST-PIERRE AUX LIENS, Ville St-Pierre, H. C. St-Arnaud, S.-A., 219 St-Jacques; Henry Dauth, T., 25, 5ième Ave. Réun. 4e dim. Hôtel de Ville.
No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daignault, S.-A., 763 Charlevoix; A. Bourdon, Prés., T., 827 de St-Valier J. N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 4e juil., 149 Berri, 8h. p.m.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desrochers, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p. m.
No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 524 Stiles. Réun. sur convocation par avis.
No 155—Cl. LETELIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Lavoie, B.-P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.
No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 828 Chinton; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., salle Cou Fidélité, rue Main.
No 160—Cl. VERDUN, J.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. La-salle; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 3e mar., 1329, rue Wellington.
No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. 2e dim., au bureau du Dr N. P.
No 163—Cl. DOLARD, Montréal, H. Benoit, Prés., 340 Charron; L. C. Fontaine, S.-A., et T., 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer. p.m., 288 Charron.
No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés., 40 de Gaspé; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P., T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O., 172-C. de St. mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
No 172—Cl. FRONTENAC, Montréal, Arm. Lefrançois, Prés., 474, Montcalm; B. Mongeau, S.-A., 172B Henri-Julien; Geo.-P. Viau, T., 1155 St-Denis. Réun. 2e et 4e lun., 8hrs., 567 Demontigny Est.

- No 173—Cl. CONTANT, Montréal, H. Giguère, Prés., 3 Boyer; R. Cloutier, S.-A., 1065 Carter; Henri Riendeau, T., 57 Montana; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester; E. Tél. Bel Est 3424. Réun. 2e et 4e mer., 565 de Montigny Est-8.30h. p.m.
No 174—Cl. ST-JEAN DE LA CROIX, Montréal, Orlans Colombe Prés., 3078 Bel; J. P. Dumfrane, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Haberdeau, S.-A., 23 Dufrene; Luc. Favreau, T., 31 Dufrene. Réun. 1er lun. salle Granger, 82 Iberville, 8.15 h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien-S.-A. et T. Réun. 2e dim., salle publique, après la messe.
No 182—Cl. RACINE, Weedon, Napoléon Mercier, S.-A. et T., J. P. C. Lemieux, Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; J. Moreau Houde, T. Réun. 2e dim., 11.45h., à l'hôtel St-Prosper.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. 2e dim., salle G. Gouin, 12.30 h. p.m.
No 187—Cl. ST-APPOLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A. Art. Croteau, T. Réun. 2e dim., salle Lafleur, 1.30h. p. m.
No 189—Cl. ST-DENIS, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 195—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m. salle Villeneuve.
No 200—Cl. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, Théo. Goyette, S.-A.; Ls St-Cyr, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 204—Cl. PIE X, West Shorefield, Albert Gingras, S.-A. et T. Réun. 2e dim. après grand'messe, salle du Couvent.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. Ste-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 3h. p.m. à la gare du Q.C.R.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton, Elzéar Deveau, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11 h. a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Giboulet, S.-A.; L.-E. J.-A. Lafèche, Md.-E. Réun. 2e et 4e dim., après vêpres chez le Secrétaire.
No 216—Cl. IBERVILLE, H. Primeau, Prés.; J.-R. Courtemanche, 60 rue Napier, S.-A. et T. Réun. 3e dim. après grand'messe, salle des Aquecud.
No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 230—Cl. LAFLECHE, (Chûtes Shawinigan) Jos. Guay, S.-A. et T. Réun. 2e lun., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville.
No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capeton, J.-H. Goulet, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. am., à l'école paroissiale.
No 233—Cl. d'YVOVILLE, Sherbrooke, H.-N. Brien, Prés. 77 King; Alb. C. Demers, S.-A. et T., 54 Prospect, Réun. 2e dim., 1.30h., au bureau de la Cie de Fraîs Fumées, 77 King.
No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Dellese, S.-A.; Gédéon Olsvet, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.
No 236—Cl. de FEAUJEU, Wotton, Ulric Turcotte, S.-A. et T. Réun. 3e dia., à 1h. salle Guimond.
No 240—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles, Co. Laval, Théo. Dulude, S.-A. et T. Réun. 2e dim., 7h. p.m., à la sacristie.
No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A.; Nap. Rousseau fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.
No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 11.30 a.m., salle du Conseil.
No 261—Cl. ST-VEINANT, Paquetville, Co. Compton, Orlans Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.
No 263—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7.30 h. p.m., bureau de Perreault et Perreault.
No 265—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Chs. Blackburn S.-A. et T. Réun. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.
No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.-A. et T. Réun. 2e lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.
No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e juil., 8h. p.m., au collège.
No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Ber-à la salle publique. Réun. 3e dim., après la messe.
No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Rodrigue Ouimet, S.-A., 2435 Boyer; Arène Gagné, T., 3275 St-Hubert, Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dolbec, 8468 de Châteaubriand.
No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.
No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 883 Mont-Royal E.; R. Millette, T., 113B Ste-Elizabeth. Réun. 4e juil., 8h. p.m., 149 Berri.
No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénéchal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.
No 327—Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, Jos.-E. Laforet, S.-A., 3322 Drolet; Théo. Trudel, T., 922 de St-Valier. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 1989 de LaRoch.
No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette S.-A. et T. Réun. 2e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.
No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, J.-A. Bertrand, S.-A. et T., 4044 5e Avenue, Rosemont. Réun. 2e lundi, 8h. salle Miller, 1888 Masson.

